Agrément Qualit'EnR Formation

Encadrement de formation en installation et maintenance de Pompes à Chaleur en habitat individuel

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les techniques d'installation de pompes à chaleur en habitat individuel.
- Assurer des formations à des professionnels de terrain possédant les pré-requis nécessaires pour dimensionner, installer et assurer la maintenance de pompes à chaleur en habitat individuel.
- A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de maîtriser et enseigner les points suivants :
  - Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers.
  - Concevoir et dimensionner une installation.
  - Organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur.
  - Planifier la maintenance de l'exploitation.

Public

Personnel technique ou formateur dans le domaine du bâtiment.

Pré-requis

Tout formateur, ayant des connaissances préalables en plomberie et chauffage/génie climatique, doit valider a minima un point de chacun des 5 pré-requis suivants :

- **Connaissances pédagogiques**
  - 15 jours dans les 12 derniers mois (attestation de l'organisme).
  - Avoir suivi une formation en pédagogie (5 jours dans les 12 derniers mois).
- **Connaissances techniques générales**
  - Diplôme niveau 5 (chauffage, génie climatique).
  - Expérience (chantier, formation, bureau d'étude) de 3 ans minimum dans le domaine du chauffage ou du génie climatique.
- **Connaissances techniques spécifiques**
  - Avoir suivi une formation en géothermie ou aérothermie (exemple : stage « Pompe à chaleur en habitat individuel » pour installateur, etc.)
  - Avoir réalisé 5 installations de pompes à chaleur dans les 3 dernières années.
  - Etre titulaire d'une formation spécialisée dans les énergies renouvelables (titre, diplôme, VAE, etc.)
  - Avoir animé a minima 3 sessions dans les 12 derniers mois sur la thématique de la pompe à chaleur.
- **Connaissances du référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » de Qualit'EnR**
  - Avoir suivi la formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » de Qualit'EnR
- **Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes**
  - Avoir une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes

Recommandation
Dans tous les cas, Qualit'EnR recommande fortement aux candidats d'avoir une expérience chantier préalable d'installation de systèmes de Pompe à chaleur, pour pouvoir s'approprier le référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel» de Qualit'EnR.

Durée & période

- 4 jours de 8 heures + ½ journée de jury, soit 35 heures par stagiaire.
- Le planning de cette formation est disponible à l'adresse suivante : *http://www.formation-enr.org*

Moyens pédagogiques, techniques & d'encadrement

- Modalités
  - L'encadrement de formation en installation et maintenance de Pompe à chaleur en habitat individuel est organisé pour 10 stagiaires maximum.

- **Moyens pédagogiques**
  - Le support de formation est fourni à tous les stagiaires avant la formation.
  - La formation comprend plusieurs mises en situation pour la réalisation de travaux pratiques sur une plateforme pédagogique.
  - Les stagiaires seront amenés à présenter chacun leur tour une partie du référentiel de formation devant les autres candidats.
- **Moyens d'encadrement**
  - Experts en pompes à chaleur de Qualit'EnR, avec une forte expérience de chantier et de formation.
- **Matériels**
  - La plateforme pédagogique possède tous les éléments conformes au cahier des charges de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » de Qualit'EnR.

Contenu

- Contexte réglementaire et marché des PAC
- Principe de fonctionnement et différents types d'installations de PAC
- Incitations financières et dossier administratif à remettre au client
- Dimensionnement d'une installation PAC et choix de configuration adaptée
- Installation (circuit hydraulique, frigorifique, systèmes aérauliques, géothermiques, électriques, acoustique)
- Mise en service et mesure
- Entretien et maintenance
- Diagnostic des pannes

Évaluation & suivi

- **Evaluation**
  - Passage d'un QCM de validation. L'échec à ce QCM (note strictement inférieure à 24/30) est éliminatoire.
  - Passage devant un jury : présentation d'une partie de la formation destinée aux professionnels de l'installation de pompe à chaleur, et réponses aux questions du jury, composé d'un formateur et d'un installateur référents.

Le jury aura pour objectif d'évaluer les connaissances techniques du stagiaire, sa maitrise du référentiel « Pompe à chaleur en habitat individuel », sa capacité à présenter le contenu du référentiel ainsi que la qualité des réponses aux questions du jury.

- **Suivi**
  - Convention de formation envoyée à chaque stagiaire avant la tenue du stage
  - Feuille de présence émargée par les stagiaires et le formateur
  - Questionnaire d'évaluation du stage rempli par chaque stagiaire à la fin de la formation.
  - Attestation de stage transmise à chaque stagiaire après la formation
  - Résultats envoyés à chaque stagiaire après la formation
- **Sanction visée**
  - Dans le cas où le formateur réussit l'évaluation, il recevra une attestation d'agrément de Qualit'EnR pour la formation « Pompe à chaleur en habitat individuel », valable 4 ans.

Coût

1 850 € HT par personne pour les 5 jours

Inscription

Faire une demande (personne en situation de handicap : contacter le référent handicap lors de l'inscription) :

- par courriel : formation@qualit-enr.org
- par téléphone : 01 48 78 21 23

Référent pédagogique et handicap : Maxence Olivard

Association Qualité Énergies Renouvelables
24 rue Saint Lazare
75009 PARIS
www.qualit-enr.org

SIRET : 489 907 360 000 49

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43 954 75 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Réalisation : Qualit'EnR formation - Version décembre 2022